Zeitschrift: Candollea : journal international de botanique systématique = international journal of systematic botany

Herausgeber: Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève

Band: 38 (1983)

Heft: 2

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

candollea

volume 38/2

Journal international
de
botanique systématique

CONSIGNES AUX AUTEURS

La revue "Candollea" publie des articles scientifiques originaux, en langue française, anglaise, allemande, espagnole, italienne ou latine, traitant de systématique, morphologie, chorologie et écologie végétales ainsi que d'autres sujets étroitement liés à la phytotaxonomie. Les manuscrits, qui seront adressés anonymement au Directeur des Conservatoire et Jardin botaniques de Genève, ne devraient pas, en règle générale, dépasser 30 pages: des articles plus longs peuvent être divisés au gré de la rédaction, et publiés par étapes successives.

Les travaux présentés "ne varietur" sont appréciés par le comité consultatif de rédaction et, le cas échéant, par un expert spécialement désigné. L'avis de ces instances et la décision de publier ou non seront communiqués à l'auteur.

Ne sont acceptés que des manuscrits proprement dactylographiés, en deux exemplaires si possible (dont la frappe originale, sur du papier blanc solide), avec grande marge et double espacement (4 crans). Les auteurs sont instamment priés de ne pas préjuger du traitement typographique final, et en particulier de ne rien souligner, sauf éventuellement, d'un trait droit, les noms latins des taxons à faire apparaître en caractères italiques dans le texte.

Pour la présentation et la disposition du texte, surtout des citations de tout genre et de la bibliographie, il est vivement recommandé de suivre le modèle des fascicules précédents de cette revue, à partir du volume 34. En particulier, les abréviations des titres des périodiques se conformeront au modèle du "Botanico – Periodicum – Huntianum" (Pittsburgh 1968). Pour la citation des herbiers, on adoptera les sigles de l'"Index herbariorum" (Regnum Veg. 106). Les clefs de détermination en escalier (indented keys) sont à éviter. La publication de tableaux et graphiques dépliants est à exclure.

L'application stricte des dispositions du "Code international de la nomenclature botanique" (Regnum Veg. 111) est de rigueur.

Les dessins au trait et les graphiques seront exécutés à l'encre de chine et numérotés au crayon. Les textes explicatifs doivent être relégués, dans la mesure du possible, dans les légendes. Il est recommandé d'associer à chaque figure un étalon métrique. L'assemblage des figures et leur disposition dans le texte sont du ressort de la rédaction. Les légendes des illustrations, aussi concises que possible, seront regroupées sur une feuille séparée. Toute indication chiffrée de l'agrandissement ou de la réduction est à éviter. La reproduction d'illustrations déjà publiées ailleurs est en règle générale à exclure. Si, pour des raisons particulières, une exception à cette règle s'impose, il incombe à l'auteur de se procurer les copyrights requis.

Un résumé en français et en anglais, ne dépassant pas 100 mots, doit être proposé. Il est cependant du ressort de la rédaction d'établir les versions française et anglaise définitives de ce résumé pour chaque article.

Les contributeurs s'engagent tacitement à céder leur copyright, en exclusivité, aux Conservatoire et Jardin botaniques de Genève. Cette cession devient effective dès la confirmation écrite de l'acceptation du manuscrit pour publication. La propriété intelectuelle des textes reste acquise aux auteurs.

Des illustrations en couleur, des dépliants et des modifications du manuscrit, après qu'il aura été accepté pour publication, ne peuvent être effectués qu'aux frais de l'auteur.

Les auteurs reçoivent 50 tirages à part gratuits, sans couvertures. Des exemplaires supplémentaires, à concurrence de 200, pourront être fournis sur demande écrite. Ils seront facturés aux prix coûtant, de même que des couvertures si elles sont demandées. Si le nombre de tirages à part requis excède 250, une autorisation spéciale, délivrée par le Directeur, est nécessaire. Il en fixe également les conditions de cession.

INSTRUCTION TO CONTRIBUTORS

"Candollea" publishes original scientific papers in French, English, German, Spanish, Italian or Latin on the systematics, morphology, chorology and ecology of plants and on subjects closely related to phytotaxonomy. As a general rule, manuscripts should not exceed 30 pages and should be addressed anonymously to the Director of the Conservatoire and Jardin botaniques in Geneva. Longer papers may be divided at the editor's discretion and published in successive instalments.

The papers submitted "ne varietur" are judged by an ad hoc editorial committee and, if necessary, by an expert specially appointed for this task. Their opinion and the editor's decision will be communicated to the authors.

Only clearly typed manuscripts are accepted (two copies, if possible, the original being on stout paper), with wide margins and double spacing (4 notches). Authors are earnestly requested not to anticipate final typographic treatment and, in particular, to avoid underlining anything except latin plant names to be rendered in italics.

As regards the presentation and arrangement of the text, citations of all types and bibliographical references, it is recommended to follow the example of the previous issues of this journal (from volume 34 onwards). in particular, the abbreviations of the titles of periodicals must follow the lines of "Botanico – Periodicum – Huntianum" (Pittsburgh 1968). For the citation of herbaria, the abbreviations used in the "Index herbariorum" (Regnum Veg. 106) are adopted. Indented keys should be avoided. Folded sheets of large tables or graphs are not to be used.

The rules of the "International code of botanical nomenclature" (Regnum Veg. 111) are rigorously applied.

Line drawings and graphs will be done in indian ink and numbered in pencil. Explanatory texts should be confined, as far as possible, to the title space. A metric scale should be associated to each figure. The grouping of the figures and their distribution in the text is a task incombent on the editorial staff. The titles of the illustrations should be as concise as possible and grouped on a separate sheet. All indications pertaining to the scale magnification or reduction of the subject should be excluded. The reproduction of illustrations that have already been published elsewhere is to be avoided. If, however, for some special reason it sould prove necessary to do so, it is the author's task to obtain the copyrights required.

An abstract in English and in French not exceeding 100 words should be submitted. The editorial staff will nevertheless approve final French and English versions of the abstract for each paper.

Contributors tacitly agree to cede all authors rights to the Conservatoire and Jardin botaniques publishers. This transfer becomes effective from the moment that the author receives written confirmation of the acceptance of his manuscript for publication. Intellectual property of the published scientific papers remains with the authors.

Color illustrations, folded sheets and modifications of a paper after its acceptance can only be done at the author's expense.

Authors receive, free of charge, 50 reprints without covers. Further copies up to 200 (and covers) can be supplied at cost price on written request. If the requested number of reprints exceeds 250, a special authorization should be obtained from the Director who will then stipulate the sale conditions.

Couverture: Camellia sinensis (L.) Kuntze

Diagramme floral de Hervé M. Burdet

Maquette et réalisation de Saskia Wikström